

Paris, le 12 mai 2026

Objet : Demande de convocation de la commission paritaire de pilotage et de suivi (CPPS)

Monsieur le Directeur des ressources humaines,

Les organisations syndicales représentatives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Étranger souhaitent de nouveau appeler votre attention sur la situation particulièrement préoccupante résultant de la mise en œuvre du nouveau dispositif de protection sociale complémentaire (PSC).

La pétition intersyndicale lancée le 22 avril dernier a recueilli à ce jour plus de 2 220 signatures d'agentes et agents, répartis dans plus de 150 pays, soit la quasi-totalité des pays où le ministère dispose d'un réseau diplomatique, consulaire ou culturel. Les très nombreux témoignages reçus font état de difficultés graves, récurrentes et convergentes, révélant un profond mécontentement ainsi qu'une forte souffrance chez de nombreux collègues, tant à l'étranger qu'en administration centrale.

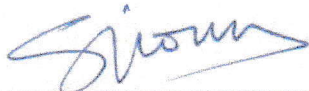


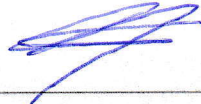


Dans ces conditions, et conformément à l'article 5 du règlement intérieur de la commission paritaire de pilotage et de suivi (CPPS), les organisations syndicales signataires du présent courrier demandent la convocation, dans les meilleurs délais, d'une réunion de la CPPS. L'objet de cette réunion est que l'administration puisse présenter un point de situation complet et précis sur la mise en œuvre du dispositif PSC, ainsi que sur les mesures correctrices envisagées pour répondre aux très nombreuses difficultés signalées par les agentes et agents.

Cette réunion devra notamment permettre d'aborder :

- La question de la prise en charge à 100 % du panier étranger pour les hospitalisations et maternités ;
- Les délais réels de traitement et de remboursement des dossiers, avec des données précises et objectivées ;
- Les procédures de remboursement applicables aux agents en poste à l'étranger ;
- Les modalités de traitement des situations d'urgence et des avances de frais ;
- Les difficultés d'accès aux services et aux interlocuteurs compétents ;
- Les dysfonctionnements techniques rencontrés par les agents ;
- Les mesures correctrices envisagées par l'administration et par l'opérateur MGEN ;
- ainsi que, plus largement, l'ensemble des demandes formulées dans la pétition intersyndicale (<https://framaforms.org/pscmgen-signez-la-petition-intersyndicale-pour-faire-entendre-votre-voix-1776324321>).

Au regard de l'ampleur de la mobilisation et de la gravité des situations signalées, il apparaît indispensable qu'un échange approfondi puisse intervenir rapidement avec l'administration et l'opérateur, afin d'apporter des réponses concrètes aux agentes et agents concernés.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir donner suite à cette demande dans les meilleurs délais et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur des ressources humaines, l'expression de notre considération distinguée.

Pour la CFDT-MAE	Laurent TRIPONEY	
Pour la Liste d'union CGT-MAE, FSU-MAE, Solidaires Affaires Etrangères	Robin LUCE P.O. Valérie SALU	
Pour la CFTC	Benoît SABUT	
Pour la FSU	Chaudin Clémence	
Pour l'UNSA	Stève BLANCHARD	
Pour la CFDT Education Monde	Pascale Canova	

Monsieur Etienne LE HARIVEL DE GONNEVILLE
Directeur des ressources humaines, Président de la CPPS

Cq :

- M. Julien STEIMER, Directeur général de l'administration et de la modernisation
- Mme Claudia SCHERER-EFFOSSE, Directrice générale de l'AEFE
- M. Alain HOUILLE, Directeur des ressources humaines du réseau AEFE
- Mme Muriel SORET, Déléguée à la solidarité et à l'engagement
- Mme Clotilde FAYET, Secrétaire générale de l'AEFE